

Mort de MM. Chauveau et Alley.—L'hon. M. Chauveau est mort vendredi soir, le 3 avril, à sept heures et demie, chez son gendre le docteur Vallée, dont le dévouement et la science n'ont pu arracher à la tombe l'homme distingué qui y descend.

Il eût eu soixante-dix ans le trente de mai prochain.

M. Chauveau a joué un noble rôle dans la politique et la littérature de ce pays.

Formé à l'école de Papineau, de Lafontaine, de Morin, il prit part aux grandes luttes qui nous valurent le gouvernement responsable et la plénitude des libertés constitutionnelles.

Ce fut lui qui forma le premier cabinet qui administra les affaires de la province après la Confédération. Il se retira de ce poste d'activité pour devenir président du Sénat canadien.

Plus tard, il fut nommé, sous le gouvernement de Boucherville-Angers, shérif de Montréal.

Dans toutes les situations qu'il a remplies, il a porté le cachet de la distinction et de l'honorabilité qui étaient les traits distinctifs de son caractère.

M. Chauveau était un gourmet littéraire, un esprit d'élite, un délicat par excellence. Ses discours, ses écrits sont des morceaux d'éloquence vraie, des bijoux de style. Ils lui survivront.

Catholique convaincu, il avait le bonheur d'une foi ardente et éclairée.

M. Chauveau était né à Québec le 30 mai 1820 et fut admis au barreau en 1841.

Entré dans la politique en 1844, il fit partie en 1851 de l'administration Hincks-Morin, et joua depuis lors un rôle prépondérant dans le monde politique.

En 1853, il accepta la charge de surintendant de l'Instruction publique dans le Bas-Canada, et la remplit jusqu'en 1867 à laquelle époque il devint le chef du cabinet de Québec.

M. Chauveau n'était pas un tribun, mais il maniait la parole avec fatalité et savait trouver le trait qui allait droit au cœur de l'adversaire. On aimait à le voir surtout rompre une lance avec l'hon. M. Joly qui était alors le chef de l'opposition. C'était une lutte de bons mots, de saillies spirituelles, de réparties mordantes. S'il arrivait aux combattants de s'égratigner dans ces rencontres, ils en concevaient le plus profond regret et s'offraient mutuellement des excuses.

MM. Chauveau et Joly ont été les deux types chevaleresques de notre ancienne législature. Adversaires, ils se battaient bravement, mais toujours avec des armes courtoises.

Comme littérateur, M. Chauveau occupait le premier rang dans notre pays. On peut même dire qu'il fut avec Crémazie et Garneau l'un des créateurs de la littérature canadienne.

Il laisse un grand nombre d'ouvrages et quantité d'articles de critique littéraire que toute notre génération a lus.

Singulière coïncidence, le shérif de Québec, l'honorable M. Alley, rendait le dernier soupir dans la même jour-

née que son collègue de Montréal et à quatre heures d'intervalles seulement.

L'hon. M. Alley n'est occupé autrefois de politique. Il a représenté notre ville dans l'ancien parlement du Canada et a fait partie de l'un des premiers cabinets de Sir John Macdonald.

Le shérif Alley n'était le frère de feu le juge Alley.

Un roi en Angleterre.—On rapporte, disent les journaux de Londres, que la reine songe sérieusement à abdiquer le trône d'Angleterre. La réception récente du prince de Galles par l'empereur d'Allemagne a produit un effet considérable sur la reine; elle est maintenant convaincue que son fils devrait jouer le rôle principal, en Angleterre, vu qu'elle n'a plus que peu de temps à vivre; ses infirmités augmentent. Elle tient toutefois à prendre le titre de Régente durant le reste de ses jours. Un projet de loi spécial sera présenté au parlement lors de son abdication et le prince de Galles sera couronné roi d'Angleterre et empereur des Indes.

Assises criminelles de Montmagny.—Le nommé Morin, dont le procès s'est déroulé devant les assises criminelles de Montmagny, pour avoir assassiné son compatriote F. Roy, a été condamné à être pendu le 16 mai.

Lorsque l'honorable juge Cyrias Pelletier prononça la sentence, le prisonnier laissa tomber sa tête sur sa poitrine et sembla abasourdi.

L'exécution aura lieu à la prison du district de Montmagny.

LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

SOMMAIRE :—L'honorable M. A. Dionne.—M. C. E. Casgrain.—Saint-Denis.

Quand l'honorable Amable Dionne mourut en 1852 il emporta avec lui les regrets de tous ceux qui l'avaient connu; il laissait à ses concitoyens l'exemple d'une honnêteté sans tache, et à sa famille, une fortune qu'il ne devait qu'à son habileté en affaires, car il avait commencé sa carrière sans autre avoir que ses talents et son énergie.

Son collègue, M. C. E. Casgrain fut nommé second commissaire des Travaux Publics, au mois de juillet 1846. Sa nomination fut accueillie avec la plus grande faveur par toute la population du Bas-Canada. Voici ce qu'écrivait à cette occasion le *Canadien*: "..... Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que M. Casgrain est nommé commissaire des Travaux Publics. Nous félicitons la population du district de Québec sur cette nomination, qui montre de la part du chef de l'Exécutif un désir de rendre justice aux Canadiens-Français, et surtout au district de Québec." Ce qui prouve jusqu'à quel point, M. Casgrain avait su conquérir l'estime de ceux qui avaient été plus à portée de le connaître et de bénéficier de ses services, ce sont les adresses qui lui furent présentées, à son départ pour son nouveau poste, par les prêtres du collège de Sainte-Anne, MM. Mailloux, G.